L'UNION

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS

lunion.ga

N° 13785 - Vendredi 26 Novembre 2021 - 44e année - 20 Pages - 500 Fcfa

DANS VOTRE JOURNAL DU LUNDI 29

ASSEMBLÉE

Pas moins de six projets d'ordonnances ont été ratifiés hier, à une très large majorité, par les députés au cours d'une séance plénière qui a vu également l'adoption du projet de loi de finances, exercice 2022, particulièrement attendu pour donner un coup de fouet à la mise en œuvre du PAT.

Page 3

PROCÈS

Audiencé une première fois le 12 novembre, le procès pour prise illégale d'intérêts, concussion, complicité de concussion et association de malfaiteurs, de l'ancien ministre et ex-député de Franceville Justin Ndoundangoye se tient ce vendredi devant le tribunal correctionnel de Libreville.

Page 6

NÉCROLOGIE

L'univers de la communication est de nouveau frappé par le deuil avec la mort tôt hier de Mathieu Koumba, journaliste émérite, 24 ans de carrière derrière lui – en totalité au sein de la télévision nationale –, président du Conseil d'administration du groupe Gabon télévisions. Il avait 57 ans.

Page 5

COMBAT TOUS AZIMUTS

MINISTÈRE des Affaires sociales, Programme des Nations unies pour la femme et Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO) ont uni leurs voix hier, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, afin que la lutte s'étende à tous les secteurs. L'ensemble des couches de la société doit ainsi se mobiliser pour mettre fin à ce phénomène aux allures de fléau.

Page 2

Photo : HNM

POUR MOI QUOI...

Petit à petit, la question du foncier prend son importance dans nos centres urbains.

Le maire de Ntoum a décidé de mettre de l'ordre dans le foncier dans sa commune. Pour éviter de voir s'installer la pagaille qui règne dans les autres villes, il vient de mettre en place une Commission de délivrance du permis de construire.

L'artiste dit, "si tu danses, si tu pleures, si tu chantes, si tu jouis..., arrête-toi un moment..." Oui, dans le cas du foncier il faut arrêter l'inaction constatée chez nous. N'importe qui, n'importe quand, et n'importe où construit sa "case" dans nos villes sans en référer aux services compétents. Il en est ainsi à Port-Gentil, Franceville, Tchibanga, Oyem, Mouila ou Lambaréné. À Libreville, c'est le désordre total. Il n'y a qu'à observer ces bicoques faites de bric et de broc, transformées en "magasins" qui fleurissent le long de nos principales voies. Curieusement, il n'y a personne pour faire cesser le massacre. Et dire que les Gabonais voyagent, voient comment ça fonctionne chez nos voisins. Notre capitale ressemble à tout sauf à une vitrine du pays et capable de rivaliser avec ses concurrentes de la sous-région. Alors, saluons l'initiative du maire de Ntoum d'exiger de ses administrés un permis de construire avant d'entreprendre quoi que ce soit sur son "territoire". Afin d'éviter "chez lui" la constitution des "Brazzaville noires". Voilà quelque chose qui est bien pensé...

Lui au moins comprend que le pays mérite des villes du XXIe siècle répondant aux normes quoi.

...MAKAYA